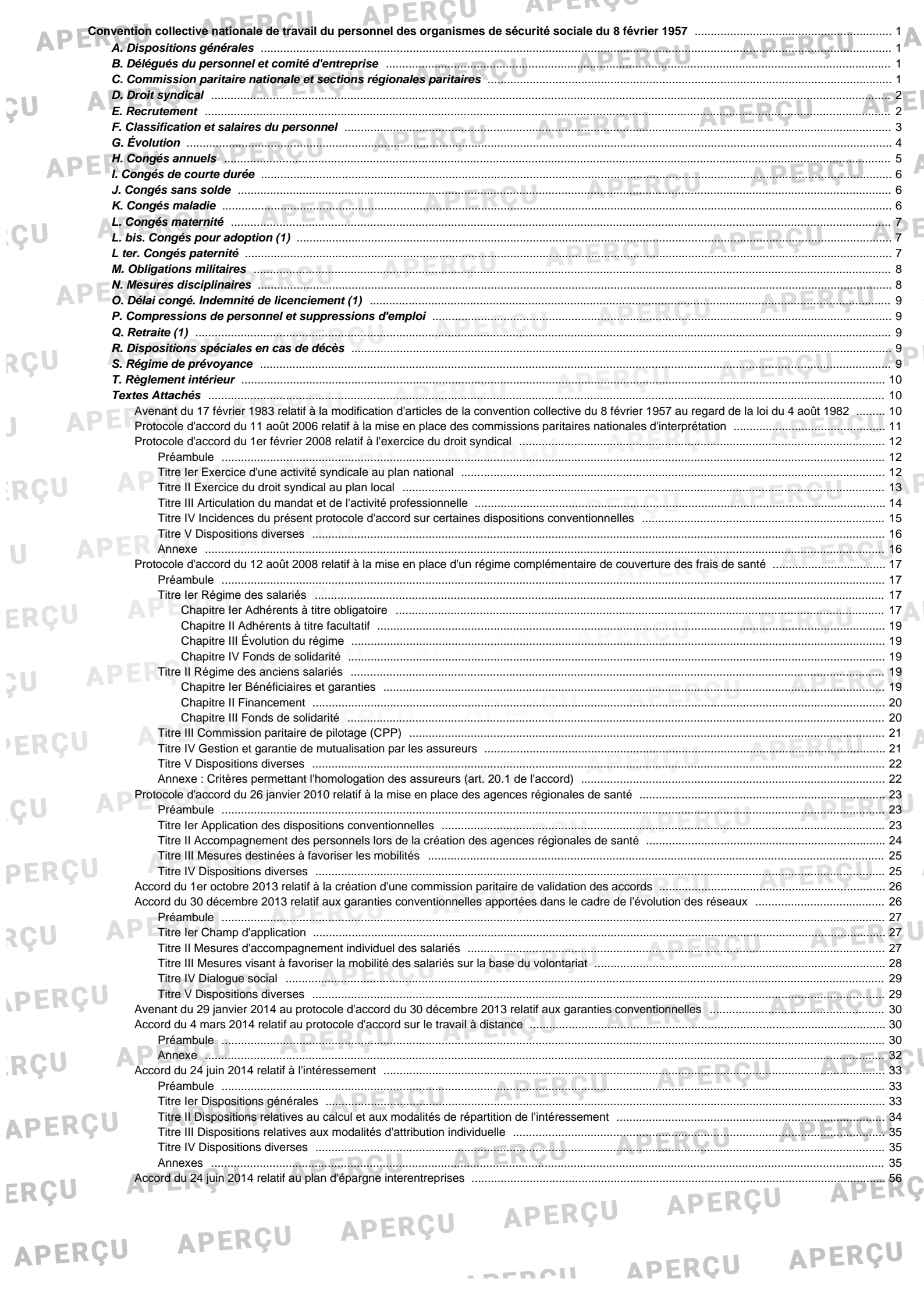


CONVENTION COLLECTIVE NATIONALE DE TRAVAIL DU PERSONNEL DES ORGANISMES DE SÉCURITÉ SOCIALE DU 8 FÉVRIER 1957

IDCC 218

TEXTE INTÉGRAL

24/01/2023



Convention collective nationale de travail du personnel des organismes de sécurité sociale du 8 février 1957	1
A. Dispositions générales	1
B. Délégués du personnel et comité d'entreprise	1
C. Commission paritaire nationale et sections régionales paritaires	1
D. Droit syndical	2
E. Recrutement	2
F. Classification et salaires du personnel	3
G. Évolution	4
H. Congés annuels	5
I. Congés de courte durée	6
J. Congés sans solde	6
K. Congés maladie	6
L. Congés maternité	7
L. bis. Congés pour adoption (1)	7
L ter. Congés paternité	7
M. Obligations militaires	8
N. Mesures disciplinaires	8
O. Délai congé. Indemnité de licenciement (1)	9
P. Compressions de personnel et suppressions d'emploi	9
Q. Retraite (1)	9
R. Dispositions spéciales en cas de décès	9
S. Régime de prévoyance	9
T. Règlement intérieur	10
Textes Attachés	10
Avenant du 17 février 1983 relatif à la modification d'articles de la convention collective du 8 février 1957 au regard de la loi du 4 août 1982	10
Protocole d'accord du 11 août 2006 relatif à la mise en place des commissions paritaires nationales d'interprétation	11
Protocole d'accord du 1er février 2008 relatif à l'exercice du droit syndical	12
Préambule	12
Titre Ier Exercice d'une activité syndicale au plan national	12
Titre II Exercice du droit syndical au plan local	13
Titre III Articulation du mandat et de l'activité professionnelle	14
Titre IV Incidences du présent protocole d'accord sur certaines dispositions conventionnelles	15
Titre V Dispositions diverses	16
Annexe	16
Protocole d'accord du 12 août 2008 relatif à la mise en place d'un régime complémentaire de couverture des frais de santé	17
Préambule	17
Titre Ier Régime des salariés	17
Chapitre Ier Adhérents à titre obligatoire	17
Chapitre II Adhérents à titre facultatif	19
Chapitre III Évolution du régime	19
Chapitre IV Fonds de solidarité	19
Titre II Régime des anciens salariés	19
Chapitre Ier Bénéficiaires et garanties	19
Chapitre II Financement	20
Chapitre III Fonds de solidarité	20
Titre III Commission paritaire de pilotage (CPP)	21
Titre IV Gestion et garantie de mutualisation par les assureurs	21
Titre V Dispositions diverses	22
Annexe : Critères permettant l'homologation des assureurs (art. 20.1 de l'accord)	22
Protocole d'accord du 26 janvier 2010 relatif à la mise en place des agences régionales de santé	23
Préambule	23
Titre Ier Application des dispositions conventionnelles	23
Titre II Accompagnement des personnels lors de la création des agences régionales de santé	24
Titre III Mesures destinées à favoriser les mobilités	25
Titre IV Dispositions diverses	25
Accord du 1er octobre 2013 relatif à la création d'une commission paritaire de validation des accords	26
Accord du 30 décembre 2013 relatif aux garanties conventionnelles apportées dans le cadre de l'évolution des réseaux	26
Préambule	27
Titre Ier Champ d'application	27
Titre II Mesures d'accompagnement individuel des salariés	27
Titre III Mesures visant à favoriser la mobilité des salariés sur la base du volontariat	28
Titre IV Dialogue social	29
Titre V Dispositions diverses	29
Avenant du 29 janvier 2014 au protocole d'accord du 30 décembre 2013 relatif aux garanties conventionnelles	30
Accord du 4 mars 2014 relatif au protocole d'accord sur le travail à distance	30
Préambule	30
Annexe	32
Accord du 24 juin 2014 relatif à l'intéressement	33
Préambule	33
Titre Ier Dispositions générales	33
Titre II Dispositions relatives au calcul et aux modalités de répartition de l'intéressement	34
Titre III Dispositions relatives aux modalités d'attribution individuelle	35
Titre IV Dispositions diverses	35
Annexes	35
Accord du 24 juin 2014 relatif au plan d'épargne interentreprises	56

Accord du 8 juillet 2014 relatif à la durée du travail	58
Préambule	59
Annexe	60
Avenant du 30 septembre 2014 au protocole d'accord du 1er février 2008 relatif à l'exercice du droit syndical	60
Avenant du 28 octobre 2014 relatif aux statuts de l'institution de prévoyance	61
Protocole d'accord du 18 novembre 2014 relatif à la formation professionnelle	62
Préambule	63
Accord du 18 novembre 2014 relatif à la création de l'institut national de formation	63
Préambule	63
Titre Ier Champ d'application	63
Titre II Intégration des salariés dans l'institut national de formation	64
Titre III Dialogue social	66
Titre IV Dispositions diverses	66
Accord du 5 mai 2015 relatif à l'instance nationale de concertation et aux observatoires interrégionaux	66
Préambule	66
Titre Ier Instance nationale de concertation	67
Titre II Observatoires interrégionaux	68
Titre III Dispositions diverses	68
Annexe	68
Accord du 2 juin 2015 relatif à l'accompagnement des personnels dans le cadre de la transformation de la direction des systèmes d'information	68
Préambule	68
Titre Ier Champ d'application	69
Titre II Intégration des salariés à la suite du transfert de leur contrat de travail	69
Titre III Dialogue social et information des salariés	71
Titre IV Dispositions diverses	71
Annexes	71
Accord du 23 juillet 2015 relatif aux frais de déplacement	72
Préambule	72
Annexe	74
Accord du 2 février 2016 relatif au personnel administratif du service médical	74
Avenant du 2 février 2016 portant prorogation de l'accord du 30 décembre 2013 relatif aux garanties conventionnelles apportées dans le cadre de l'évolution des réseaux	74
Protocole d'accord du 8 mars 2016 relatif au compte épargne-temps	75
Accord du 28 juin 2016 relatif à la promotion de la diversité et de l'égalité des chances	77
Titre Ier Recrutement et insertion professionnelle	77
Chapitre Ier Objectifs à atteindre au niveau national et accompagnement des organismes	77
Chapitre II Déclinaison par les organismes des objectifs nationaux	78
Titre II Evolution professionnelle	79
Chapitre Ier Objectifs à atteindre au niveau national et accompagnement des organismes	79
Chapitre II Déclinaison par les organismes des objectifs nationaux	79
Titre III Conciliation entre vie professionnelle et vie personnelle	80
Chapitre Ier Objectifs à atteindre au niveau national	80
Chapitre II Déclinaison par les organismes des objectifs nationaux	80
Titre IV Dispositions diverses	81
Accord du 28 juin 2016 relatif au contrat de génération	82
Avenant du 28 juin 2016 à l'accord du 24 juin 2014 relatif à l'intéressement	84
Annexes	84
Protocole d'accord du 25 octobre 2016 recommandant les organismes assureurs au titre du régime complémentaire des frais de santé établi par le protocole d'accord du 12 août 2008	105
Préambule	105
Accord du 25 octobre 2016 instaurant un régime dérogatoire à la durée minimale de travail	105
Préambule	105
Annexe	107
Avenant du 15 novembre 2016 portant prorogation de l'accord du 18 novembre 2014 relatif à la formation professionnelle	108
Préambule	108
Accord du 24 janvier 2017 relatif à la compétence du conseil d'administration de la CAPSSA	108
Préambule	108
Avenant du 13 juin 2017 au protocole d'accord du 12 août 2008 relatif au régime complémentaire de frais de santé	109
Préambule	109
Protocole d'accord du 21 juin 2017 relatif à la mise en place d'un plan d'épargne interentreprises	109
Préambule	110
Protocole d'accord du 21 juin 2017 relatif à l'intéressement dans les organismes du régime général de la sécurité sociale	112
Préambule	112
Titre Ier Dispositions générales	112
Titre II Dispositions relatives au calcul et aux modalités de répartition de l'intéressement	113
Titre III Dispositions relatives aux modalités d'attribution individuelle	113
Titre IV Dispositions diverses	114
Annexes	114
Avenant du 21 juin 2017 relatif à la prorogation du protocole d'accord relatif au travail à distance	133
Préambule	133
Avenant du 5 septembre 2017 au protocole d'accord du 30 décembre 2013 relatif aux garanties conventionnelles apportées dans le cadre de l'évolution des réseaux	133
Préambule	133
Accord du 26 septembre 2017 relatif à la rétroactivité de l'affiliation des salariés des organismes de sécurité sociale de Mayotte aux régimes de retraite complémentaire AGIRC et ARRCO	134

Préambule	134
Protocole d'accord du 28 novembre 2017 relatif au travail à distance	134
Préambule	135
Annexe	137
Protocole d'accord du 28 novembre 2017 au protocole d'accord du 28 juin 2016 relatif à la promotion de la diversité et de l'égalité des chances au bénéfice des salariés recrutés en contrat aidé	138
Préambule	138
Protocole d'accord du 13 février 2018 relatif à la mise en place d'un plan d'épargne pour la retraite collectif interentreprises (PERCO-I)	139
Préambule	139
Accord de méthode du 21 février 2018 applicable dans le cadre de la négociation sur l'intégration des salariés des caisses déléguées pour la sécurité sociale des travailleurs indépendants	142
Préambule	142
Avenant du 26 juin 2018 modifiant l'accord du 21 juin 2017 relatif à l'intéressement	144
Annexes	144
Annexe technique de l'accord intéressement	144
Annexe technique de l'institut 4.10	147
Annexe technique Intéressement de l'Assurance maladie	148
Annexe technique de l'accord intéressement UCANSS	150
Annexe technique de l'accord intéressement	150
Annexe technique de la branche retraite	152
Annexes	154
Protocole d'accord du 1er août 2018 relatif à l'accompagnement des salariés mis à disposition au sein des juridictions sociales dans le cadre de la réforme dite « justice du XXIe siècle »	154
Préambule	154
Titre Ier Champ d'application	154
Titre II Accompagnement des salariés poursuivant leur activité au sein des pôles sociaux des juridictions judiciaires	154
Titre III Accompagnement des salariés réintégrant le régime général de sécurité sociale	155
Titre IV Dispositions d'application	156
Protocole d'accord du 6 novembre 2018 relatif à la désignation du gestionnaire de l'épargne salariale pour les employés et cadres des organismes du régime général	157
Préambule	157
Annexes	158
Protocole d'accord du 23 avril 2019 relatif à la participation des organismes de sécurité sociale aux titres-restaurant	159
Préambule	159
Avenant du 11 juin 2019 à l'accord du 21 juin 2017 relatif à l'intéressement dans les organismes du régime général de la sécurité sociale	159
Annexes	160
Protocole d'accord du 11 juillet 2019 relatif aux mesures de fin de carrière	168
Préambule	168
Protocole d'accord du 19 décembre 2019 relatif à la formation professionnelle	168
Préambule	168
Titre Ier Le pilotage paritaire de la politique de formation	169
Titre II Développement de l'alternance	169
Titre III Accompagnement du salarié	170
Titre IV Financement de la formation professionnelle	171
Titre V Dispositions diverses	172
Annexe	172
Protocole d'accord du 25 octobre 2019 relatif à la fixation du taux de cotisation au régime de retraite complémentaire AGIRC-ARRCO	172
Préambule	172
Protocole d'accord du 23 juin 2020 relatif à l'intéressement	173
Préambule	173
Titre Ier Dispositions générales	173
Titre II Dispositions relatives au calcul et aux modalités de répartition de l'intéressement	174
Titre III Dispositions relatives aux modalités d'attribution individuelle	174
Titre IV Dispositions diverses	175
Annexes	175
Avenant du 23 juin 2020 au protocole d'accord du 23 juin 2020 relatif à l'intéressement	175
Préambule	175
Protocole d'accord du 6 octobre 2020 relatif à l'instauration d'un régime dérogatoire à la durée minimale de travail	176
Préambule	176
Annexe	178
Protocole d'accord du 8 décembre 2020 relatif au versement d'un complément mensuel dit « Ségur de la santé »	178
Préambule	178
Avenant du 15 juin 2021 à l'accord du 23 juin 2020 relatif à l'intéressement	178
Annexes	179
Annexe 1	179
Annexe 2	179
Annexe 3	180
Annexe 4	180
1. Le champ d'application	180
2. La mesure de la performance	180
3. Les modalités de mise en oeuvre	184
Annexe 5	185
1. Le champ d'application	185
2. La mesure de la performance	185
3. Les modalités de mise en oeuvre	189
Annexe 6	191

1. Champ d'application de l'accord d'intéressement « branche retraite »	191
2. Mesure de la performance	191
3. Modalités de mise en oeuvre de l'intéressement	191
Annexe 7	193
1. Champ d'application	193
2. Modalités de calcul et financement de l'intéressement	193
3. Mesure de la performance	193
Annexe 8	194
1. Le champ d'application	194
2. La mesure de la performance	194
3. Les modalités de mise en oeuvre	196
Annexe 9	197
1. Le champ d'application	197
2. La mesure de la performance	197
3. Les modalités de mise en oeuvre	198
Protocole d'accord du 28 juillet 2021 recommandant les organismes assureurs du régime complémentaire de couverture des frais de santé établi par le protocole d'accord du 12 août 2008 au profit des salariés des organismes de sécurité sociale pour la période du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2026	198
Préambule	198
Protocole d'accord du 28 juillet 2021 étendant aux praticiens-conseils les dispositions du protocole d'accord du 28 juillet 2021 recommandant les organismes assureurs du régime complémentaire de couverture des frais de santé	199
Préambule	199
Protocole d'accord du 28 juillet 2021 étendant aux agents de direction les dispositions du protocole d'accord du 28 juillet 2021 recommandant les organismes assureurs du régime complémentaire de couverture des frais de santé	199
Préambule	199
Avenant du 7 septembre 2021 portant prorogation du protocole d'accord du 28 juin 2016 relatif à la promotion de la diversité et de l'égalité des chances	200
Préambule	200
Avenant du 7 septembre 2021 portant prorogation du protocole d'accord du 11 juillet 2019 relatif aux mesures de fin de carrière	200
Préambule	200
Protocole d'accord du 13 décembre 2021 relatif au déploiement d'un dispositif de soutien aux salariés proches aidants pour la période du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2024	200
Préambule	200
Protocole d'accord du 13 décembre 2021 relatif au déploiement d'un dispositif de soutien aux salariés proches aidants pour la période du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2024	201
Préambule	201
Protocole d'accord du 22 février 2022 relatif à la promotion de la diversité et de l'égalité des chances	202
Préambule	202
Titre Ier Recrutement, insertion durable et inclusion	202
Chapitre Ier Objectifs à atteindre au niveau national et accompagnement des organismes	202
Chapitre II Déclinaison des objectifs par les organismes locaux	203
Titre II Employabilité tout au long de la carrière et évolution professionnelle	205
Chapitre Ier Objectifs à atteindre au niveau national et accompagnement des organismes	205
Chapitre II Déclinaison des objectifs par les organismes locaux	206
Titre III Conciliation entre vie professionnelle et vie personnelle	206
Chapitre Ier Objectifs à atteindre au niveau national	206
Chapitre II Déclinaison des objectifs par les organismes locaux	207
Titre IV Dispositions diverses	208
Protocole d'accord du 22 février 2022 relatif à l'aménagement des fins de carrière	208
Préambule	208
Protocole d'accord du 22 février 2022 relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes	209
Préambule	209
Avenant du 6 mai 2022 à l'accord du 23 juin 2020 relatif à l'intéressement	212
Annexes	212
Annexe 1 Branche retraite : intéressement 2022	212
Annexe 2 Intéressement : indicateurs des missions nationales de la CNAV (part locale) - Année 2022	213
Annexe 3 Branche retraite : intéressement 2022	213
Annexe 4 Annexe technique de l'accord intéressement - Branche famille année 2022	213
1. Le champ d'application	213
2. La mesure de la performance	213
3. Les modalités de mise en oeuvre	217
Annexe 5 Annexe technique de l'accord intéressement - Branche maladie année 2022	218
1. Le champ d'application	218
2. La mesure de la performance	218
3. Modalités de mise en oeuvre	224
Annexe 6 Annexe technique - Intéressement 2022 de la branche retraite	225
1. Champ d'application de l'accord d'intéressement « branche retraite »	225
2. Mesure de la performance	225
3. Modalités de mise en oeuvre de l'intéressement	226
Annexe 7 Annexe technique de l'Institut 4.10. Exercice 2022	227
1. Champ d'application	227
2. Modalités de calcul et financement de l'intéressement	227
3. Mesure de la performance	227
Annexe 8 Annexe technique de l'accord intéressement - Branche recouvrement année 2022	229
1. Le champ d'application	229
2. La mesure de la performance	229

3. Les modalités de mise en oeuvre	230
Annexe 9 Annexe technique de l'accord intéressement UCANSS année 2022	231
1. Le champ d'application	231
2. La mesure de la performance	231
3. Les modalités de mise en oeuvre	232
Protocole d'accord du 6 mai 2022 relatif à la participation de l'employeur à l'acquisition de titres-restaurant	232
Préambule	232
Protocole d'accord du 6 mai 2022 relatif au relèvement des coefficients maximums des niveaux de qualification des grilles de classification	232
Protocole d'accord du 23 juin 2022 relatif à la transposition de la mesure dite « Laforcade » issue du « Ségur » de la santé aux métiers socio-éducatifs des UGECAM	233
Préambule	233
Protocole d'accord du 17 août 2022 relatif à la revalorisation des métiers de médecin exerçant en EHPAD et de médecin exerçant en établissements sociaux et médicaux sociaux (ESMS) des UGECAM	234
Préambule	234
Avenant du 11 octobre 2022 à l'accord du 19 décembre 2019 relatif à la formation professionnelle	235
Préambule	235
Annexes	236
Annexe 1 Accompagnant éducatif et social	236
Annexe 2 Assistant(e) de service social	239
Annexe 3 Conseiller en économie sociale et familiale	240
Annexe 4 Manager opérationnel	242
Annexe 5 Manager stratégique	244
Textes Salaires	245
Avenant du 10 avril 2013 à l'accord du 20 janvier 1978 relatif à la participation aux titres-restaurant	245
Avenant du 4 mars 2014 relatif à la prime de crèche au 1er janvier 2014	245
Avenant du 4 mars 2014 relatif au remboursement des prêts pour l'achat de véhicules à moteur au 1er janvier 2014	245
Avenant du 4 mars 2014 relatif au remboursement des prêts pour l'achat de véhicules à moteur au 1er janvier 2014	246
Avenant du 4 mars 2014 relatif aux frais de déplacement au 1er janvier 2014	246
Accord du 4 mars 2014 relatif aux frais de déplacement au 1er janvier 2014	246
Avenant du 4 mars 2014 relatif aux frais de déplacement au 1er janvier 2014	246
Accord du 4 mars 2014 relatif à l'indemnité de responsabilité au 1er janvier 2014	247
Accord du 4 mars 2014 relatif aux frais de déplacement au 1er janvier 2014	247
Avenant du 27 mai 2014 à l'avenant du 17 mai 1988 relatif à la prime de crèche	247
Avenant du 24 mars 2015 relatif à la prime de crèche	247
Accord du 24 mars 2015 relatif aux frais de déplacement des ingénieurs-conseils mutés	248
Accord du 24 mars 2015 relatif à l'indemnité de responsabilité des caissiers, aides-caissiers et payeurs	248
Avenant du 24 mars 2015 relatif aux frais de déplacement des agents de direction, comptables, ingénieurs-conseils et médecins salariés	248
Avenant du 24 mars 2015 relatif aux frais de déplacement des cadres et agents d'exécution	248
Accord du 24 mars 2015 relatif au remboursement des prêts accordés aux agents pour l'achat d'un véhicule à moteur	249
Avenant du 24 mars 2015 relatif au remboursement des prêts accordés aux agents de direction, comptables, ingénieurs-conseils pour l'achat d'un véhicule automobile	249
Accord du 24 mars 2015 relatif aux frais de déplacement des agents et cadres mutés	249
Accord du 30 juin 2015 relatif à la participation des organismes de sécurité sociale aux titres-restaurant	250
Accord du 2 février 2016 relatif aux frais de déplacement des ingénieurs-conseils mutés	250
Avenant du 2 février 2016 relatif au remboursement des prêts accordés aux agents de direction, aux agents comptables et aux ingénieurs-conseils en vue de l'achat d'un véhicule automobile	250
Avenant du 2 février 2016 modifiant l'avenant du 17 mai 1988 relatif à la prime de crèche	251
Accord du 2 février 2016 relatif aux frais de déplacement susceptibles d'être accordés aux agents d'exécution, cadres et agents des corps de contrôle mutés	251
Accord du 2 février 2016 relatif à l'indemnité de responsabilité des caissiers, aides-caissiers et payeurs	251
Avenant du 2 février 2016 relatif au remboursement des prêts accordés aux agents par les caisses en vue de l'achat d'un véhicule à moteur	251
Accord du 7 février 2017 relatif à la rémunération	251
Préambule	252
Avenant du 28 février 2017 modifiant l'avenant du 17 mai 1988 relatif à la prime de crèche	252
Accord du 28 février 2017 relatif à l'accompagnement des personnels dans le cadre de la transformation de la direction des systèmes d'information (DSI) de la branche recouvrement	252
Préambule	252
Titre Ier Champ d'application	252
Titre II Intégration des salariés à la suite du transfert de leur contrat de travail	253
Titre III Dialogue social et information des salariés	255
Titre IV Dispositions diverses	255
Annexes	256
Accord du 28 février 2017 relatif à l'indemnité de responsabilité des caissiers, aides-caissiers et payeurs	256
Avenant du 28 février 2017 relatif au remboursement des prêts accordés aux agents par les caisses en vue de l'achat d'un véhicule à moteur	256
Avenant du 28 février 2017 relatif au remboursement des prêts accordés aux agents de direction, aux agents comptables et aux ingénieurs-conseils en vue de l'achat d'un véhicule automobile	257
Accord du 28 février 2017 relatif aux frais de déplacement des ingénieurs-conseils mutés	257
Accord du 28 février 2017 relatif aux frais de déplacement susceptibles d'être accordés aux agents d'exécution, cadres et agents des corps de contrôle mutés	257
Protocole d'accord du 6 février 2018 modifiant les protocoles d'accord du 25 mai 1960 relatifs à l'indemnité de responsabilité des caissiers, aides-caissiers et payeurs	257
Protocole d'accord du 6 février 2018 modifiant le protocole d'accord du 11 juillet 1967 relatif aux frais de déplacement des ingénieurs-conseils mutés	258
Protocole d'accord du 6 février 2018 modifiant le protocole d'accord du 5 novembre 1970 relatif aux frais de déplacement susceptibles d'être accordés aux agents d'exécution, cadres et agents des corps de contrôle mutés	258

Avenant du 6 février 2018 modifiant l'avenant du 16 octobre 1958 concernant le montant, les conditions d'attribution et de remboursement des prêts accordés aux agents par les caisses en vue de l'achat d'un véhicule à moteur	258
Avenant du 6 février 2018 modifiant l'avenant du 19 décembre 1974 concernant le montant, les conditions d'attribution et de remboursement des prêts accordés aux agents de direction et agents comptables en vue de l'achat d'un véhicule automobile	258
Avenant du 6 février 2018 modifiant l'avenant du 2 janvier 1975 concernant le montant, les conditions d'attribution et de remboursement des prêts accordés aux ingénieurs-conseils en vue de l'achat d'un véhicule automobile	259
Avenant du 6 février 2018 modifiant l'avenant du 17 mai 1988 relatif à la prime de crèche	259
Avenant du 25 février 2020 à l'avenant du 17 mai 1988 relatif à la prime de crèche	259
Protocole d'accord du 25 février 2020 aux protocoles d'accord du 25 mai 1960 relatifs à l'indemnité de responsabilité des caissiers, aides-caissiers et payeurs	259
Avenant du 25 février 2020 à l'avenant du 19 décembre 1974 relatif aux prêts accordés aux agents de direction et agents-comptables en vue de l'achat d'un véhicule automobile	259
Avenant du 25 février 2020 à l'avenant du 16 octobre 1958 relatif aux prêts accordés aux agents par les caisses en vue de l'achat d'un véhicule à moteur	260
Avenant du 25 février 2020 à l'avenant du 2 janvier 1975 relatif aux prêts accordés aux ingénieurs-conseils en vue de l'achat d'un véhicule automobile	260
Protocole d'accord du 25 février 2020 au protocole d'accord du 11 juillet 1967 relatif aux frais de déplacement des ingénieurs-conseils mutés	260
Protocole d'accord du 25 février 2020 au protocole d'accord du 5 novembre 1970 relatif aux frais de déplacement susceptibles d'être accordés aux agents d'exécution, cadres et agents des corps de contrôle mutés	260
Accord du 2 mars 2021 aux protocoles d'accord du 25 mai 1960 relatifs à l'indemnité de responsabilité des caissiers, aides-caissiers et payeurs	261
Accord du 2 mars 2021 au protocole d'accord du 11 juillet 1967 relatif aux frais de déplacement des ingénieurs-conseils mutés	261
Accord du 2 mars 2021 au protocole d'accord du 5 novembre 1970 relatif aux frais de déplacement susceptibles d'être accordés aux agents d'exécution, cadres et agents des corps de contrôle mutés	261
Avenant du 2 mars 2021 à l'avenant du 16 octobre 1958 relatif aux prêts accordés aux agents par les caisses en vue de l'achat d'un véhicule à moteur	261
Avenant du 2 mars 2021 à l'avenant du 19 décembre 1974 relatif aux prêts accordés aux agents de direction et agents comptables en vue de l'achat d'un véhicule automobile	262
Avenant du 2 mars 2021 à l'avenant du 2 janvier 1975 relatif aux prêts accordés aux ingénieurs-conseils en vue de l'achat d'un véhicule automobile	262
Avenant du 2 mars 2021 à l'avenant du 17 mai 1988 relatif à la prime de crèche	262
Protocole d'accord du 7 septembre 2021 relatif au versement d'un complément mensuel, issu de l'extension des accords du « Ségur de la santé », au champ social et médico-social	262
Préambule	262
Protocole d'accord du 12 octobre 2021 relatif au versement d'un complément mensuel, issu de l'extension des accords du « Ségur de la santé », au personnel médical	263
Préambule	263
Protocole d'accord du 26 novembre 2021 relatif à la revalorisation des métiers des personnels soignants, médicotéchniques et de rééducation des établissements et services sanitaires et médico-sociaux des UGECAM	264
Préambule	264
Protocole d'accord du 22 février 2022 au protocole d'accord du 5 novembre 1970 relatif aux frais de déplacement susceptibles d'être accordés aux agents d'exécution, cadres et agents des corps de contrôle mutés	265
Protocole d'accord du 22 février 2022 aux protocoles d'accord du 25 mai 1960 relatifs à l'indemnité de responsabilité des caissiers, aides-caissiers et payeurs	265
Protocole d'accord du 22 février 2022 au protocole d'accord du 11 juillet 1967 relatif aux frais de déplacement des ingénieurs conseils mutés	265
Avenant du 22 février 2022 à l'avenant du 16 octobre 1958 relatif au montant, aux conditions d'attribution et de remboursement des prêts accordés aux agents par les caisses en vue de l'achat d'un véhicule à moteur	265
Avenant du 22 février 2022 à l'avenant du 2 janvier 1975 relatif au montant, aux conditions d'attribution et de remboursement des prêts accordés aux ingénieurs-conseils en vue de l'achat d'un véhicule automobile	266
Avenant du 22 février 2022 à l'avenant du 17 mai 1988 relatif à la prime de crèche	266
Protocole d'accord du 4 octobre 2022 relatif à la rémunération au 1er octobre 2022	266
Préambule	266
Nouveautés	NV-1
Avenant du 7 mars 2011 à l'accord du 7 janvier 1998 relatif à la prévoyance	NV-1
Accord du 21 mars 2011 relatif à la promotion de la diversité et à l'égalité des chances	NV-1
Avenant du 21 mars 2011 relatif à la promotion de la diversité et à l'égalité des chances dans le cadre des dispositions conventionnelles	NV-4
Avenant du 5 avril 2011 à l'accord du 7 janvier 1998 relatif à la prévoyance	NV-6
Avenant du 26 avril 2011 modifiant l'avenant du 17 mai 1988 relatif à la prime de crèche	NV-6
Avenant du 26 avril 2011 au protocole d'accord du 26 juin 1990 relatif aux frais de déplacement des agents d'exécution	NV-6
Avenant du 26 avril 2011 au protocole d'accord du 26 juin 1990 relatif aux frais de déplacement des agents de direction	NV-6
Avenant du 26 avril 2011 au protocole d'accord du 11 mars 1991 relatif aux frais de déplacement des cadres	NV-7
Avenant du 26 avril 2011 au protocole d'accord du 11 juillet 1967 relatif aux frais de déplacement des ingénieurs-conseils mutés	NV-7
Avenant du 26 avril 2011 au protocole d'accord du 25 mai 1960 relatif à l'indemnité de responsabilité des caissiers, aides-caissiers et payeurs	NV-7
Accord du 3 mai 2011 relatif à la rémunération des personnels	NV-7
Accord du 13 mai 2011 relatif aux astreintes dans les agences régionales de santé	NV-8
Accord du 30 juin 2011 relatif à l'interressement	NV-9
Accord du 30 juin 2011 relatif à la mise en d'un place plan d'épargne interentreprises	NV-11
Accord astreintes dans les UGECAM (8 novembre 2011)	NV-13
Accord clôture de la liquidation de la CPPOSS (15 décembre 2011)	NV-15
Avenant du 9 mars 2012 relatif aux frais de déplacement pour l'année 2012	NV-15
Accord rémunération des personnels au 01/05/2012 (2 cc) (15 mars 2012)	NV-16
Accord évolutions du régime de prévoyance (21 mars 2019)	NV-17
Accord fonctionnement régime de prévoyance (23 avril 2019)	NV-18

<i>Accord add commission paritaire validation accords (14 octobre 2019)</i>	NV-21
<i>Accord add conditions de travail (14 octobre 2019)</i>	NV-21
<i>Accord add promotion diversité égalité des chances (14 octobre 2019)</i>	NV-22
<i>Avenant conditions de travail représentation du personnel (14 octobre 2019)</i>	NV-22
<i>Accord représentation du personnel outre-mer add (14 octobre 2019)</i>	NV-23
<i>Accord droit d'expression représentation du personnel (14 octobre 2019)</i>	NV-24
<i>Avenant garanties conventionnelles évolution des réseaux (14 octobre 2019)</i>	NV-24
<i>Accord personnel direction horaires individualisés (14 octobre 2019)</i>	NV-24
<i>Accord pc commission paritaire validation accords (14 octobre 2019)</i>	NV-25
<i>Accord pc conditions travail représentation du personnel (14 octobre 2019)</i>	NV-25
<i>Accord praticiens conseils droit d'expression salariés (14 octobre 2019)</i>	NV-25
<i>Accord pc droit syndical représentation du personnel (14 octobre 2019)</i>	NV-26
<i>Accord pc horaires individualisés représentation personnel (14 octobre 2019)</i>	NV-26
<i>Accord pc outre mer representation du personnel (14 octobre 2019)</i>	NV-27
<i>Accord pc santé sécurité conditions de travail (14 octobre 2019)</i>	NV-27
<i>Avenant régime dérogatoire durée minimale de travail (14 octobre 2019)</i>	NV-27
<i>Accord santé sécurité conditions travail représentation (14 octobre 2019)</i>	NV-28
<i>Accord add exercice du droit syndical (14 octobre 2019)</i>	NV-28
<i>Accord add garanties conventionnelles (14 octobre 2019)</i>	NV-28
<i>Avenant transformation du plan d'épargne pour la retraite (23 juin 2020)</i>	NV-29
<i>Accord ADD déploiement soutien salariés proches aidants (13 juillet 2021)</i>	NV-32
<i>Accord déploiement dispositif soutien salariés aidants 2022-2024 (13 juillet 2021)</i>	NV-32
<i>Accord régime complémentaire prévoyance ADD (13 juillet 2021)</i>	NV-35
<i>Accord régime retraite complémentaire PC (13 juillet 2021)</i>	NV-35
<i>Avenant régime de retraite complémentaire prévoyance (13 juillet 2021)</i>	NV-36
<i>Avenant prorogation diversité égalité chances au bénéfice des salariés recrutés en contrat aide (7 septembre 2021)</i>	NV-37
Liste des sigles	SIG-1
Liste thématique	THEM-1
Liste chronologique	CHRO-1
Index alphabétique	ALPHA-1

Convention collective nationale de travail du personnel des organismes de sécurité sociale du 8 février 1957

Signataires	
Organisations patronales	Fédération nationale des organismes de sécurité sociale ; Union nationale des caisses d'allocations familiales,
Organisations de salariés	Fédération des employés et cadres CGT-FO ; Fédération nationale des employés et cadres CGT ; Fédération française des syndicats d'agents des organismes de sécurité sociale et des institutions sociales CFTC ; Fédération nationale des cadres des caisses de sécurité sociale, d'allocations familiales et des organismes assimilés CGC ; Syndicat national des cadres des organismes sociaux CGT-FO ; Syndicat national des cadres CGT ; Syndicat national du personnel de direction des organismes sociaux CFTC ; Syndicat national du personnel de direction des organismes de sécurité sociale CGC,

A. Dispositions générales

Article 1er

En vigueur non étendu

Le présent contrat règle les rapports entre les organismes de sécurité sociale, d'allocations familiales et tous autres organismes placés sous leur contrôle (fédération nationale des organismes de sécurité sociale, union nationale des caisses d'allocations familiales, caisses primaires, caisses régionales vieillesse et invalidité, caisses d'allocations familiales, organismes de recouvrement des cotisations, services sociaux, caisse de prévoyance du personnel, etc.) et le personnel de ces organismes et de leurs établissements ayant leur siège en France ou dans les départements d'outre-mer.

Article 2

En vigueur non étendu

Des dispositions particulières concernant notamment le personnel de direction, les médecins et chirurgiens-dentistes conseils, les pharmaciens, les sages-femmes, le personnel des services sociaux et des établissements, les ingénieurs-conseils, le personnel des organismes de sécurité sociale et d'allocations familiales d'outre-mer, les agents soumis à l'agrément ou assermentés, feront l'objet d'annexes à la présente convention.

Les modalités d'intégration éventuelle de certaines catégories d'agents payeurs des caisses d'allocations familiales dans le champ d'application de la présente convention seront déterminées par un avenant particulier.

Article 3

En vigueur non étendu

La présente convention est conclue pour une durée de 1 an à dater du 1er avril 1957 ; elle se renouvellera par tacite reconduction d'année en année.

La présente convention ne peut être modifiée, révisée ou dénoncée qu'après un préavis de 3 mois de date à date. Elle restera toutefois en vigueur jusqu'à ce qu'un nouvel accord intervienne.

B. Délégués du personnel et comité d'entreprise

Article 4 (1)

En vigueur non étendu

Il est institué des délégués du personnel dans chaque organisme visé par les articles 1er et 2 de la présente convention, qui groupe les effectifs prévus par la loi du 16 avril 1946 modifiée, fixant le statut des délégués du personnel dans les entreprises.

Les élections des délégués du personnel ont lieu dans les conditions prévues par la loi précitée, étant précisé que les employés principaux sont classés dans le collège des employés en vue de ces élections.

Les délégués du personnel ont pour mission de présenter à la direction les réclamations individuelles ou collectives qui n'auraient pas été directement satisfaites au sujet de l'application de la convention collective et de ses annexes ou des lois et règlements relatifs à l'hygiène et à la sécurité.

Les agents conservent la faculté de présenter eux-mêmes leurs réclamations à la direction.

Les modalités d'exercice du mandat de délégué du personnel sont précisées dans un règlement intérieur type annexé à la présente convention.

(1) Article modifié par le protocole d'accord du 30 novembre 2004.

Article 5

En vigueur non étendu

Il est institué un comité d'entreprise dans chaque organisme visé par les articles 1er et 2 de la présente convention, qui groupe les effectifs prévus par l'ordonnance du 22 février 1945 modifiée. Les élections des représentants du personnel au comité d'entreprise ont lieu dans les conditions prévues par l'ordonnance précitée, étant précisé que les employés principaux sont classés dans le collège des employés en vue de ces élections.

C. Commission paritaire nationale et sections régionales paritaires

Article 6 - Rôle de la commission paritaire nationale d'interprétation (1)

En vigueur non étendu

La commission paritaire nationale d'interprétation a pour rôle de veiller à une exacte application de la convention collective nationale du 8 février 1957 et de ses annexes.

Elle a pour rôle exclusif de procéder à l'examen des difficultés d'interprétation des textes conventionnels.

Cet examen ne vise en aucune façon les cas individuels.

(1) Modifié par le protocole d'accord du 11 août 2006 agréé par lettre ministérielle le 5 octobre 2006.

Article 7 - Composition et saisine (1)

En vigueur non étendu

La commission paritaire nationale d'interprétation est constituée de deux collèges :

- l'un composé d'un représentant par organisation syndicale nationale signataire de la convention collective nationale de travail du 8 février 1957, chaque représentant disposant d'une voix ;

- l'autre composé du directeur de l'Ucanss ou de son représentant, qui peut se faire assister, en tant que de besoin, par un ou plusieurs collaborateurs, disposant de dix voix.

La commission est saisie à l'initiative du directeur de l'Ucanss ou d'une organisation syndicale nationale signataire de la convention collective nationale de travail du 8 février 1957.

La saisine s'effectue par courrier adressé au secrétariat administratif de la commission. Elle mentionne obligatoirement les articles conventionnels sur lesquels l'interprétation de la commission est demandée.

(1) Modifié par le protocole d'accord du 11 août 2006 agréé par lettre ministérielle le 5 octobre 2006.

Article 8 - Fonctionnement (1)

En vigueur non étendu

La commission paritaire nationale d'interprétation se tient à l'Ucanss qui en assure le secrétariat administratif.

Elle se réunit dans un délai maximum de 2 mois à compter de sa saisine.

Le directeur de l'Ucanss assure la conduite des débats de la commission.

Elle se prononce sur l'interprétation à retenir dans un avis motivé, rédigé en séance, qui est adopté à la majorité des 2/3 des voix de ses membres.

Les modalités de diffusion des avis sont définies par la commission.

(1) Modifié par le protocole d'accord du 11 août 2006 agréé par lettre ministérielle le 5 octobre 2006.

Article 9 - Moyens (1)

En vigueur non étendu

Les organismes sont tenus de laisser aux membres de la commission le temps nécessaire à l'exercice de leur mission (temps de déplacement, de réunion, et temps de préparation).

Ce temps est considéré comme du temps de travail effectif et rémunéré comme tel par les organismes employeurs.

Les frais de déplacement et de séjour occasionnés par les réunions sont remboursés par l'Ucanss selon les règles conventionnelles en vigueur.

(1) Modifié par le protocole d'accord du 11 août 2006 agréé par lettre ministérielle le 5 octobre 2006.

Article 10 (1)

En vigueur non étendu

Liste thématique

Theme	Titre	Article	Page
Accident du travail	K. Congés maladie (Convention collective nationale de travail du personnel des organismes de sécurité sociale du 8 février 1957)	Article 41 (1)	6
	K. Congés maladie (Convention collective nationale de travail du personnel des organismes de sécurité sociale du 8 février 1957)	Article 41 (1)	6
Arrêt de travail, Maladie	K. Congés maladie (Convention collective nationale de travail du personnel des organismes de sécurité sociale du 8 février 1957)	Article 41 (1)	6
Démission	O. Délai congé. Indemnité de licenciement (1) (Convention collective nationale de travail du personnel des organismes de sécurité sociale du 8 février 1957)	Article 54	9
Harcèlement	Prévention des violences sexistes et sexuelles au travail (Protocole d'accord du 22 février 2022 relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes)	Article 5	211
Maternité, Adoption	L. bis. Congés pour adoption (1) (Convention collective nationale de travail du personnel des organismes de sécurité sociale du 8 février 1957)	Article 46 bis (2)	7
	L. Congés maternité (Convention collective nationale de travail du personnel des organismes de sécurité sociale du 8 février 1957)		
Paternité	L. Congés maternité (Convention collective nationale de travail du personnel des organismes de sécurité sociale du 8 février 1957)		
	L ter. Congés paternité (Convention collective nationale de travail du personnel des organismes de sécurité sociale du 8 février 1957)		
Préavis en cas de rupture du contrat de travail	O. Délai congé. Indemnité de licenciement (1) (Convention collective nationale de travail du personnel des organismes de sécurité sociale du 8 février 1957)		
	O. Délai congé. Indemnité de licenciement (1) (Convention collective nationale de travail du personnel des organismes de sécurité sociale du 8 février 1957)		
Prime, Gratification Treizieme mois	3. Les modalités de mise en oeuvre (Avenant du 6 mai 2022 à l'accord du 23 juin 2020 relatif à l'intéressement)		
	3. Les modalités de mise en oeuvre (Avenant du 6 mai 2022 à l'accord du 23 juin 2020 relatif à l'intéressement)		
	Annexe (Protocole d'accord du 1er février 2008 relatif à l'exercice du droit syndical)		
	Avenant du 2 février 2016 modifiant l'avenant du 17 mai 1988 relatif à la prime de crèche (Avenant du 2 février 2016 modifiant l'avenant du 17 mai 1988 relatif à la prime de crèche)		
	Avenant du 2 mars 2021 à l'avenant du 17 mai 1988 relatif à la prime de crèche (Avenant du 2 mars 2021 à l'avenant du 17 mai 1988 relatif à la prime de crèche)		
	Avenant du 22 février 2022 à l'avenant du 17 mai 1988 relatif à la prime de crèche (Avenant du 22 février 2022 à l'avenant du 17 mai 1988 relatif à la prime de crèche)		
	Avenant du 24 mars 2015 relatif à la prime de crèche (Avenant du 24 mars 2015 relatif à la prime de crèche)		
	Avenant du 25 février 2020 à l'avenant du 17 mai 1988 relatif à la prime de crèche (Avenant du 25 février 2020 à l'avenant du 17 mai 1988 relatif à la prime de crèche)		
	Avenant du 27 mai 2014 à l'avenant du 17 mai 1988 relatif à la prime de crèche (Avenant du 27 mai 2014 à l'avenant du 17 mai 1988 relatif à la prime de crèche)		
	Avenant du 27 mai 2014 à l'avenant du 17 mai 1988 relatif à la prime de crèche (Avenant du 27 mai 2014 à l'avenant du 17 mai 1988 relatif à la prime de crèche)		
	Avenant du 27 mai 2014 à l'avenant du 17 mai 1988 relatif à la prime de crèche (Avenant du 27 mai 2014 à l'avenant du 17 mai 1988 relatif à la prime de crèche)		
	Avenant du 27 mai 2014 à l'avenant du 17 mai 1988 relatif à la prime de crèche (Avenant du 27 mai 2014 à l'avenant du 17 mai 1988 relatif à la prime de crèche)		
	Avenant du 27 mai 2014 à l'avenant du 17 mai 1988 relatif à la prime de crèche (Avenant du 27 mai 2014 à l'avenant du 17 mai 1988 relatif à la prime de crèche)		
Prime, Gratification Treizieme mois			
Prime, Gratification Treizieme mois			

Liste chronologique

Date	Texte	Page
1957-02-08	Convention collective nationale de travail du personnel des organismes de sécurité sociale du 8 février 1957	1
1983-02-17	Avenant du 17 février 1983 relatif à la modification d'articles de la convention collective du 8 février 1957 au regard de la loi du 4 août 1982	10
2006-08-11	Protocole d'accord du 11 août 2006 relatif à la mise en place des commissions paritaires nationales d'interprétation	10
2008-02-01	Protocole d'accord du 1er février 2008 relatif à l'exercice du droit syndical	12
2008-08-12	Protocole d'accord du 12 août 2008 relatif à la mise en place d'un régime complémentaire de couverture des frais de santé	17
2010-01-26	Protocole d'accord du 26 janvier 2010 relatif à la mise en place des agences régionales de santé	23
2011-03-07	Avenant du 7 mars 2011 à l'accord du 7 janvier 1998 relatif à la prévoyance	NV-1
2011-03-21	Accord du 21 mars 2011 relatif à la promotion de la diversité et à l'égalité des chances	NV-1
2011-03-21	Avenant du 21 mars 2011 relatif à la promotion de la diversité et à l'égalité des chances dans le cadre des dispositions conventionnelles	NV-4
2011-04-05	Avenant du 5 avril 2011 à l'accord du 7 janvier 1998 relatif à la prévoyance	NV-6
2011-04-26	Avenant du 26 avril 2011 au protocole d'accord du 11 juillet 1967 relatif aux frais de déplacement des ingénieurs-conseils mutés	NV-7
2011-04-26	Avenant du 26 avril 2011 au protocole d'accord du 11 mars 1991 relatif aux frais de déplacement des cadres	
2011-04-26	Avenant du 26 avril 2011 au protocole d'accord du 25 mai 1960 relatif à l'indemnité de responsabilité des caissiers, aides comptables et payeurs	
2011-04-26	Avenant du 26 avril 2011 au protocole d'accord du 26 juin 1990 relatif aux frais de déplacement des agents d'exécution	
2011-04-26	Avenant du 26 avril 2011 au protocole d'accord du 26 juin 1990 relatif aux frais de déplacement des agents de direction	
2011-04-26	Avenant du 26 avril 2011 modifiant l'avenant du 17 mai 1988 relatif à la prime de crèche	
2011-05-03	Accord du 3 mai 2011 relatif à la rémunération des personnels	
2011-05-13	Accord du 13 mai 2011 relatif aux astreintes dans les agences régionales de santé	
2011-06-30	Accord du 30 juin 2011 relatif à l'intéressement	
2011-06-30	Accord du 30 juin 2011 relatif à la mise en d'un place plan d'épargne interentreprises	
2011-11-08	Accord astreintes dans les UGECAM (8 novembre 2011)	
2011-12-15	Accord clôture de la liquidation de la CPPOSS (15 décembre 2011)	
2012-03-09	Avenant du 9 mars 2012 relatif aux frais de déplacement pour l'année 2012	
2012-03-15	Accord rémunération des personnels au 01/05/2012 (2 cc) (15 mars 2012)	
2013-04-10	Avenant du 10 avril 2013 à l'accord du 20 janvier 1978 relatif à la participation aux titres-restaurant	
2013-10-01	Accord du 1er octobre 2013 relatif à la création d'une commission paritaire de validation des accords	
2013-12-30	Accord du 30 décembre 2013 relatif aux garanties conventionnelles apportées dans le cadre de l'évolution des réseaux	
2014-01-29	Avenant du 29 janvier 2014 au protocole d'accord du 30 décembre 2013 relatif aux garanties conventionnelles	
2014-03-04	Accord du 4 mars 2014 relatif à l'indemnité de responsabilité au 1er janvier 2014	
2014-03-04	Accord du 4 mars 2014 relatif au protocole d'accord sur le travail à distance	
2014-03-04	Accord du 4 mars 2014 relatif aux frais de déplacement au 1er janvier 2014	
2014-03-04	Accord du 4 mars 2014 relatif aux frais de déplacement au 1er janvier 2014	
2014-03-04	Avenant du 4 mars 2014 relatif à la prime de crèche au 1er janvier 2014	
2014-03-04	Avenant du 4 mars 2014 relatif au remboursement des prêts pour l'achat de véhicules à moteur au 1er janvier 2014	
2014-03-04	Avenant du 4 mars 2014 relatif au remboursement des prêts pour l'achat de véhicules à moteur au 1er janvier 2014	
2014-03-04	Avenant du 4 mars 2014 relatif aux frais de déplacement au 1er janvier 2014	
2014-05-2		
2014-06-2		
2014-07-0		
2014-09-3		
2014-10-2		
2014-11-1		
2015-03-2		
2015-05-0		
2015-06-0		
2015-06-3		
2015-07-2		